

Groupe de travail

Fonction 5

RECOMMANDATIONS
MARS 2023

Santé mentale
Logement
Précarité



Plateforme Bruxelloise
pour la Santé Mentale

1. Mettre à disposition d'urgence du logement bon marché négocié en quantité par tous les moyens possibles (achats, quotas imposés, transformations logements vides...)

N.B : L'apport actuel du Plan Urgence Logement est beaucoup trop minime pour en mesurer des effets.: Seuls 26 logements obtenus sur les 400 logements annoncés pour être dévolus au public fragilisé, suite à l'appel à mobilisation d'intérêt aux AIS.

2. Maintenir et renforcer l'accompagnement et le suivi psycho-social en logement sur le long terme tant qu'il est nécessaire et pour tous publics (Equipes mobiles, SPAD, ...)

Ex: Le SPAD Caligo a vu sa mission de base pérennisée mais ce n'est pas encore le cas pour sa mission Seniors et seuls 2 ETP sont actifs pour cette mission de soutien aux personnes âgées sur toute la RBC.

3. Pérenniser les initiatives de captation de logement en Région bruxelloise, et permettre les subventions intersectorielles de celles-ci. En particulier Bru4home qui capte du logement pour le public du secteur santé mentale.

N.B : Bru4Home : 69 logements captés depuis 4 ans et un seul ETP pour cette asbl.

4. Renforcer l'équipe Mobile de la SASLS (actuellement 2,3 ETP) pour qu'elle puisse intervenir, en plus des SISP, auprès de tous les logements à finalité sociale (AIS, logements communaux, logements CPAS, Fonds du logement, ...).

NB : Les AIS comptabilisaient 7.022 logements en 2020 et rencontrent de plus en plus de difficultés liées à la santé mentale de leurs locataires.

5. Favoriser la création des Habitat Inclusifs et Solidaires (HIS) et d'autres solutions non individuelles pour le public fragilisé qui ne peut/souhaite pas vivre seul.

6. Soutenir financièrement la création du « Battement », un premier Lieu de Répit en Région bruxelloise via le centre psychothérapeutique WOPS de nuit.

7. Rendre accessibles et obligatoires les guichets physiques en plus des guichets numériques dans les administrations, mutuelles, services communaux, CPAS,

Nous partageons également 2 recommandations structurelles fondamentales portées par le Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat (RBDH):

- >Agir sur le coût du logement en plafonnant les loyers à Bruxelles.**
- >Imposer des quotas minimaux de construction de logements sociaux aux investisseurs et entrepreneurs en RBC.**